

Fiche de procédure

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2018/0418(NLE)
Accord CE/Suisse/Liechtenstein relatif à la détermination de l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile: accès à Eurodac. Protocole Voir aussi 2004/0200(CNS) Sujet 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) Zone géographique Liechtenstein Suisse	Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0418(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
	Voir aussi 2004/0200(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 88-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 087-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/9/00410